



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONVENTION (517) DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DOLLY, A L'ASSOCIATION "AU FIL DE MES ENVIES", A TITRE PAYANT**      **DÉCISION N° AU-18-226**  
**EN DATE DU 13 JUILLET 2018**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6<sup>ème</sup> Adjointe au Maire ;

**VU** la demande de l'Association « Au fil de mes envies » représentée par sa présidente, Madame Elsa LE GLOANNEC, domiciliée 137 rue de Javel, 75015 Paris, d'organiser des répétitions du 17 juillet au 20 juillet de 10 h à 17 h dans la salle Dolly;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'Association «Au fil de mes envies» représentée par sa présidente, Madame Elsa LE GLOANNEC, domiciliée 137 rue de Javel, 75015 Paris, une convention de location de salle, pour un montant de 133 € TTC (cent trente trois euros) pour les frais de location, afin d'organiser des répétitions du 17 juillet au 20 juillet de 10 h à 17 h dans la salle Dolly;

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants

Pour extrait conforme,  
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du  
tourisme,

**Signé**

**Odile SÉGURET**